



**PRÉFET
DE CORSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACTIONS DREAL

2022

DREAL de
CORSE



EDITO



Alors que j'arrive à la DREAL de Corse et que je découvre les dossiers, les partenaires, les projets, les enjeux du territoire, ce document vient à point nommé illustrer la diversité des missions assurées par la DREAL, comme une vue générale des sujets traités et des belles réalisations de ses services et de leurs agents.

Sur ce petit territoire, le contexte institutionnel particulier, l'éloignement et l'isolement de l'hexagone, engendrent une différenciation et des spécificités qui, de fait, nous sortent pour un certain nombre de sujets du « cas général » et, partant, nous obligent à imaginer et à mettre en œuvre des solutions innovantes ou différentes, quelquefois uniques à l'échelle nationale. On peut citer par exemple le domaine de l'énergie pour lequel la Corse est une Zone Non Interconnectée avec des responsabilités locales particulières, celui de la sécheresse pour laquelle la Corse, par sa position géographique, est en première ligne, etc. Les compétences particulières de la Collectivité de Corse sont également un élément fort de différenciation par rapport aux services de l'État continentaux. Pour un grand nombre de nos sujets, la collaboration, la complémentarité avec les équipes de la CdC et de ses opérateurs est indispensable.

En Corse, ces particularités, la taille modeste des services (DDTs, DMLC et DREAL) qui déploient la majorité des politiques ministérielles du pôle MTECT-MTE-MM ne doivent pas être vécues seulement comme des limites, des freins, des obstacles infranchissables, mais au contraire comme l'opportunité pour des agents compétents, engagés, attachés au service de l'intérêt général, d'apporter de façon plus intense, plus autonome, plus globale, plus créative aussi, leur énergie, leurs compétences, et plus largement toutes leurs capacités individuelles et collectives au service des missions que nous portons et des projets auxquels nous participons, comme acteur direct, comme membre de « l'équipe Etat » en appui des préfets ou encore comme animateur du « pack territorial » avec nos collègues des directions départementales et les établissements publics de l'État comme l'agence de l'eau, le conservatoire du littoral, etc.

Les challenges qui nous attendent sont grands, qu'il s'agisse de la territorialisation de la planification écologique, de l'implication dans la gestion du fonds vert, de la fin des concessions gaz, de l'accompagnement des grands projets comme la centrale du Ricanto, la rénovation de la liaison SACOI, la gestion des centres d'enfouissement des déchets et le développement des centres de tri, etc., nous sommes attendus et nous serons présents au service du territoire, de ses habitants en collaboration et en complémentarité des collectivités locales.

Jean-François BOYER,
Directeur



Rénover les logements

Visite en Corse de la Directrice générale de l'ANAH

Madame Mandret-Taylor, directrice générale de l'ANAH a terminé son tour de France des régions par une visite en Corse le 14 octobre 2022. Cette journée organisée par le service transports, énergie et climat de la DREAL s'est déroulée en deux temps :

La matinée a été consacrée aux échanges avec les services déconcentrés (DDT et DREAL) sur leurs actions, les difficultés rencontrées, mais également les priorités d'intervention à venir.

L'après-midi a permis à l'ensemble des acteurs de l'écosystème de la rénovation de l'habitat de partager un diagnostic territorial et les pistes d'organisation d'un guichet unique.

Ainsi, plus d'une cinquantaine de personnes se sont retrouvées autour

de cette thématique fondamentale de la rénovation des logements et plus particulièrement de la rénovation énergétique : services de l'État, Collectivité de Corse, AUE, collectivités territoriales, opérateurs de l'Anah et conseillers ORELI.



Mobilité

Poursuivre le développement du vélo en Corse avec le lancement d'appels à projets pilotés par la DREAL

Le développement des mobilités actives est une priorité nationale et régionale pour lutter contre le changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées aux transports.

Deux nouveaux lauréats en 2022 : création d'une bande cyclable sur la RD 111 B et d'une piste cyclable entre le port de l'Amirauté et le fond de baie d'Ajaccio.



Piste cyclable



Santé environnement

Décliner le troisième Plan régional santé environnement – 60 % des actions totalement réalisées

Le 3e Plan régional santé environnement (PRSE) de la région Corse a été approuvé par arrêté préfectoral le 30 janvier 2019. Ce 3e Plan régional qui est arrivé à échéance, assurait la continuité avec les PRSE précédents initiés en 2006 puis en 2012.

Le bilan de ce plan a été réalisé par la DREAL. Il a vocation à permettre de mettre en avant les actions qui ont été mises en œuvre et celles pour lesquelles des difficultés rencontrées ont été un frein à leur aboutissement.

Ce bilan est disponible sur le site internet :

www.corse.prse.fr, est encourageant puisque sur les 25 actions prévues initialement :

- 15 actions (soit 60%) ont été totalement réalisées,

- 6 actions sont en cours de réalisation, soit 24 %,
- 4 actions n'ont pas été réalisées, voire abandonnées, soit 12 %.

L'élaboration du PRSE 4 a été engagée en début d'année 2023 afin que sa mise en œuvre soit effective en fin d'année.



Prévenir les risques

139 communes de Haute-Corse avec de l'amiante dans les sols

L'amiante existe à l'état naturel, dans des massifs rocheux et autour d'affleurements, sur le territoire du département de la Haute-Corse. 139 communes, dont Bastia, sont concernées par la présence d'amiante dans leurs sols.

Soumises à l'érosion naturelle et aux activités humaines (construction, voiries, aménagements, etc.), les roches et les affleurements peuvent se désagréger et libérer dans l'air, d'une manière plus ou moins importante et rapide, les fibres d'amiante qu'elles renferment. Lorsque des fibres d'amiante sont mobilisables et présentes dans l'air, le risque sanitaire est existant.

Outre le risque lié à la présence d'amiante dans les sols, les opérations BTP génèrent des volumes très importants de déblais amiantifères qui, compte-tenu d'un unique exutoire autorisé de faible capacité en Corse, sont en très grande partie évacués vers les installations de stockages du continent ou stockés de manière « sauvage ».

Dans la logique du plan d'action interministériel, un Comité Technique Amiante a été créé en Corse en 2010. Il regroupe les services de la DREETS, la DDT2B, l'ARS, l'OEC, le BRGM et la DREAL. Ce comité piloté, par la DREAL a été réactivé par l'organisation de 2 réunions en 2022.

Plusieurs actions ont été initiées en 2022 et se poursuivent actuellement, à savoir :

- En complément de la cartographie disponible de l'aléa amiante à l'échelle 1/25000 de 2011, le BRGM réalise une cartographie plus fine des zones dites d'intérêt prioritaire (ZIP) présentant des affleurements naturels d'amiante en Haute-Corse à l'échelle 1/5000.
- La création d'un site internet, dédié à l'amiante en Corse, est en cours et devrait être opérationnel courant 2023. Il reprend les cartographies du BRGM et la bancarisation des données de repérage. Il a également vocation à être un outil d'aide à la décision pour les décideurs (collectivités, maîtres d'ouvrage et entreprises du BTP), qui s'appuie sur le

guide INRS (seul référentiel technique utilisé notamment pour la gestion des déchets de terre amiantifère lors des chantiers), et sur l'articulation entre les différentes réglementations, Santé, Déchets et surtout Travail.

- L'année 2023 devrait conduire à des actions de sensibilisation et d'information des professionnels du BTP et des collectivités.

Il est à noter que la DREETS et la DREAL sont consultées de plus en plus fréquemment, en amont des chantiers, pour la gestion à la fois du risque amiante au titre du travail mais également des terres et déchets amiantifères.



Risques après-mine, finaliser les connaissances et informer les collectivités

La région Corse comprend sur son territoire réduit 44 anciens sites miniers ayant fait l'objet pour certains de travaux de mise en sécurité par l'Etat.

Depuis 2008, le BRGM-DPSM est intervenu à 8 reprises pour mettre en œuvre des mesures de mise en sécurité sur certains sites. A titre d'exemple, le coût des travaux pour assurer la mise en sécurité (avec comme maître d'ouvrage le BRGM) de la mine d'Argentella sur les communes de Galeria et Calenzana a été de 435000€.

En outre, à la demande de la DREAL et de la DGPR, l'expert après mine Geoderis a réalisé en Corse depuis 2012, 17 études approfondies relatives aux risques de mouvements de terrain, au recensement de nombreux puits et de galeries présentant des risques corporels (chutes, asphyxie..) ainsi que des études sanitaires et environnementales (pollution des sols et des eaux). A l'examen de ces études détaillées, la DREAL doit proposer à

la signature des préfets, pour chacune des 16 communes concernées (15 en 2B et 1 en 2A), un porter à connaissance recensant tous les risques résiduels miniers.

Aussi, la Police des mines en concertation avec les DDT pour les risques de mouvements de terrain, devra s'assurer de la prise en compte de ces divers risques par les collectivités territoriales et propriétaires et avec nécessité d'un accompagnement technique. La priorité pour l'année 2023 vise :

- à la réalisation d'une réunion d'information de l'ensemble des maires concernés sous l'égide des préfets ;
- à l'accomplissement des 16 porter à connaissance au fil de l'eau dès la validation des études faites par Geoderis ;
- à la mise en œuvre des secteurs d'information sur les sols (SIS) pour les communes impactées par des pollutions des sols par des métaux lourds.



Soutenir le Développement Durable

Agir avec les associations de protection de l'environnement

Un appel à projets pour intégrer le développement durable dans nos quotidiens.

12 dossiers ont été déposés, 10 ont été retenus pour un montant global de 61 315 €.

Plusieurs types de projets ont été soutenus tels que :

- la formation et l'accompagnement des établissements scolaires dans une démarche de transition écologique et de développement durable,
- le soutien aux sciences participatives avec notamment l'équipement de capteurs de la qualité de l'air sur des volontaires,
- l'encouragement à l'autonomie alimentaire des villes et des personnes, resserrement des liens sociaux, optimisation des espaces vacants pour l'agriculture urbaine,
- la formation des commissaires enquêteurs,
- le soutien du débat public et de la participation citoyenne,
- l'observatoire local de la biodiversité : espèces piscicoles, espèces mycologiques.

Des avis rendus sur les dossiers d'agrément et d'habilitation :

- 7 avis rendus dont 5 ayant obtenu un agrément ou un renouvellement, 1 a été refusé et 1 est en cours d'instruction,
- 1 avis a été rendu pour un renouvellement d'habilitation qui est en cours d'instruction



Collège de Folelli



Collège de Biguglia

Accompagner un projet d'aire terrestre éducative à Bastia

En partenariat avec l'hôpital de Bastia, l'OFB et l'Office de l'Environnement de la Corse, la DREAL a accompagné le montage du projet d'ATE de l'école François Amadei à Bastia.



Sortie de terrain - collège Folelli



Sortie école François Amadei à Bastia.

Les premières sorties de terrain avec les élèves ont permis de les sensibiliser à un espace qu'ils vont contribuer à gérer en partenariat avec l'hôpital de Bastia propriétaire du terrain.



Manifestations pour la Semaine Européenne du Développement Durable

La DREAL a organisé les 23 et 29 septembre, avec le concours des associations de protection de l'environnement deux journées de sensibilisation au développement durable dans le cadre de la SEDD.

120 élèves de l'école primaire de Furiani ont pu participer aux 6 ateliers proposés et une vingtaine d'adultes ont échangé avec les associations sur des films projetés au cinéma prêté par la commune pour l'occasion.

A Ajaccio, le public a pu échanger avec les associations présentes dans la soirée autour de la projection de films.



Atelier de la SEDD



Organisateurs de la SEDD



Rassemblement des écoliers qui ont participé à l'évènement



Instruire et suivre la validité financière des projets

Avec le Programme Exceptionnel d'Investissement (PEI), le Plan de Transformation et d'Investissement pour la Corse (PTIC), le Contrat de Plan Etat-Région (CPER), le Programme d'Actions de Prévention des Inondation (PAPI) d'Ajaccio, le fonds Mobilités Actives (FMA) et le fonds friches, ce sont :

- 25 M€ de subventions versées aux différents maîtres d'ouvrages,
- des nouvelles opérations engagées pour 16 M€ de subvention,
- 17 dossiers instruits pour 59 M€ de travaux.



Opération «Pose de repères et échelles de crue» -
15 000 € de subvention



Inauguration de l'Agora des Cannes - PEI - Opération
«Passerelles et marché des Cannes» -
1 300 000 € de subvention



Aménagement de l'anse du vieux port de Bastia -
Phase 1 - PTIC - 1 730 892 € de subvention
Créditphoto ville de Bastia



Création d'une voie verte reliant Ajaccio à la rive
Sud - FMA - 1 644 455 € de subvention



Suivre et analyser les niveaux des cours d'eau

Une sécheresse de plusieurs mois mettant en tension les usages et les milieux naturels

À l'issue d'un automne et d'un printemps fortement déficitaires en précipitations, la Corse a connu un épisode de sécheresse

aigu caractérisé par une humidité des sols exceptionnellement faible, des températures nettement au-dessus des normales et des ressources en eau, tant superficielles que souterraines, à des niveaux historiquement bas, que la DREAL contribue à mieux connaître grâce à son réseau hydrométrique de 25 stations et ses capacités d'analyses des tendances hydrologiques.

L'île a fait l'objet de 16 arrêtés de restriction de l'usage de l'eau et a été placée en alerte renforcée pendant 15 semaines.

L'alimentation en eau potable et les usages agricoles ont été fortement impactés dans certains secteurs tandis que les milieux naturels et les espèces ont connu un état de stress prolongé. Ces constats renforcent

la nécessité d'adopter des pratiques plus économes en eau, de rendre plus résilients nos usages et d'optimiser notre gestion de crise en s'appuyant notamment sur les acteurs du réseau INTER-MISEN.

La DREAL au titre de sa mission de bassin a assuré les reporting auprès du cabinet ministériel ainsi que le pilotage du retour d'expérience avec l'ensemble des services de l'Etat.



Soutenir une opération de renaturation via France Relance à Ajaccio

Dans le cadre du programme financier France Relance, dont le volet biodiversité est instruit par la DREAL, la communauté d'agglomération du pays ajaccien s'est vue offrir la possibilité de faire financer à hauteur de 780 000 € les travaux de renaturation du cours d'eau Saint-Joseph en entrée de ville d'Ajaccio. Jusqu'ici canalisé et recouvert, ce petit cours d'eau côtier voit son lit reconstitué et ses berges renaturées, permettant ainsi la création d'un espace plus propice à la biodiversité et un îlot de nature en ville pour les riverains.



Cours d'eau Saint-Joseph



Qualité des milieux aquatiques

Transférer le laboratoire d'hydrobiologie à l'Office Français de la Biodiversité

En application du Décret du 26 avril 2022 prévoyant le transfert des laboratoires d'hydrobiologie à l'Office Français de la Biodiversité (OFB), trois agents ont été mis à disposition de l'établissement public le 1er septembre 2022 et transférés le 1er janvier 2023.

Les données produites par cette équipe contribuent à l'indispensable évaluation de la

qualité des eaux superficielles, globalement excellente en Corse et qu'il convient de préserver. L'ensemble des réseaux de surveillance de l'état des eaux et les données à produire pour le cycle 2022-2027 est encadré par un arrêté préfectoral élaboré par la DREAL de Corse en mai 2022.



Préserver les paysages

2 nouveaux sites classés en Corse

Après plusieurs années de concertation avec les différents acteurs, 2 nouveaux sites ont été classés en 2022 au titre de la protection des paysages en Corse.

Situés tous deux en Haute-Corse, il s'agit du site de la Haute Vallée du Fango comprenant la route forestière de Caprunale et le Capu Tafunatu, sur le territoire de la commune de Manso et du site des Capi d'Occi et Bracajo, sur le territoire des communes de Lavatoggio et Lumio

(<https://www.ecologie.gouv.fr/classement-deux-sites-en-haute-corse>).

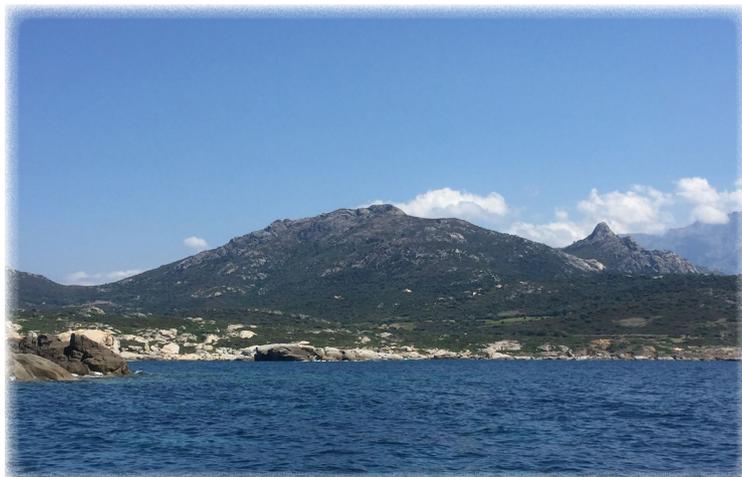


Haute vallée du Fango
(Crédit photo : PM Luciani)

C'est une reconnaissance nationale de leur valeur patrimoniale. Cela permet aussi de garder un œil attentif sur ces espaces car ce classement est une protection réglementaire forte qui vise à conserver l'esprit des lieux à long terme.

La Corse compte actuellement :

- 23 sites classés pour une surface totale de 37 535 ha (4,3 % de la Corse),
- 24 sites inscrits totalisant une surface de 55 466 ha (6,3 % de la Corse).



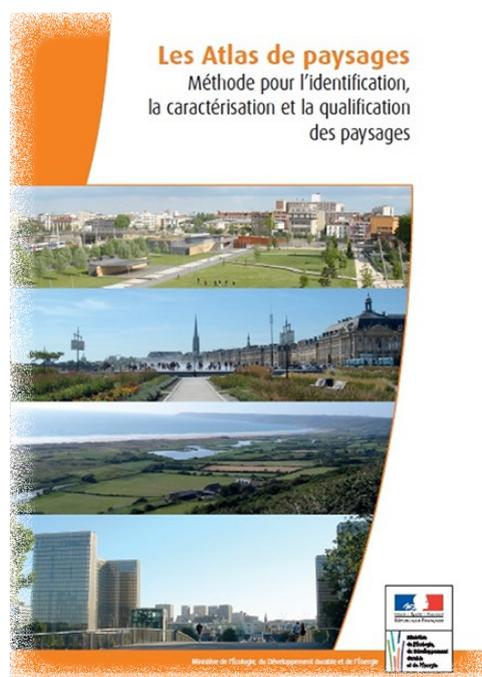
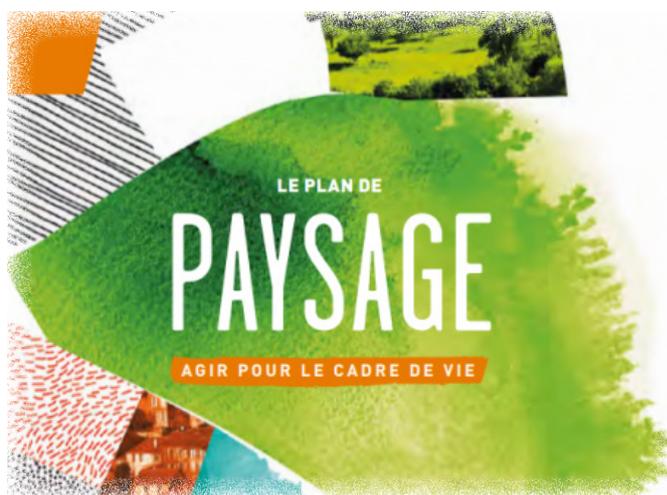
*Occi et Bracajo depuis le nord-ouest
(Crédit photo : PM Luciani)*

<https://www.corse.developpement-durable.gouv.fr/les-sites-classes-et-inscrits-de-corse-a1467.html>



Valoriser les paysages avec le lancement de 2 plans paysage Evisa et Ghjussani

<https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr/les-atlas-de-paysages-20>



Transférer les sites Natura 2000 terrestres à la Collectivité de Corse

L'évènement marquant pour le réseau Natura 2000 a été la publication le 21 février 2022 de la loi 3DS relative à la Différenciation, la Décentralisation, la Déconcentration et portant diverses mesures de Simplification de l'action publique locale.

Cette loi acte le transfert le 1er janvier 2023 des 68 sites exclusivement terrestres de Corse, à la Collectivité de Corse (CdC), qui devient ainsi le nouveau pilote du réseau local. Dans ce contexte, la campagne d'organisation des Comités de Pilotage (COPILs) Natura 2000 amorcée en 2021, s'est intensifiée. C'est ainsi que 11 COPILs (concernant 21 sites Natura 2000) ont été réunis au fil de l'eau par la DREAL, tout au long de l'année 2022. La DREAL a ainsi assuré son rôle de pilote du réseau jusqu'à la fin de l'année, tout en réalisant un accompagnement de la CdC pour préparer la passation.



Site Natura 2000 - Capo di Feno
(Crédits photo : Stéphane Biancucci)



Par ailleurs, les formations à l'outil national de suivi des sites Natura 2000 SIN 2, se sont poursuivies avec l'organisation de deux sessions de formation en novembre (sur Bastia et Ajaccio) à destination des animateurs, mais également élargies aux agents de la CdC.

De plus, toujours dans la perspective du transfert, les différents outils de partage d'information ont été mis à jour (site internet Natura 2000 en Corse (<https://corse.n2000.fr/>), SIN 2, plateforme de partage OSMOSE - communauté Natura 2000).

Enfin, les journées des animateurs Natura 2000 pour les sites terrestres, organisées conjointement avec la CdC, l'OEC et la DDT2A, ont eu lieu fin novembre (29&30). Le site Natura 2000 mis en lumière cette année a été celui de Capo di Feno (cf page internet <https://www.corse.developpement-durable.gouv.fr/journees-des-animateurs-des-sites-natura-2000-a1974.html>).



Analyser et publier des données

L'impact de la crise Covid-19 dans le domaine de la construction, de l'énergie et du transport en Corse

En 2020, les confinements dus à la pandémie de Covid-19 ont entraîné un ralentissement de l'économie mondiale. A l'échelle régionale, les effets déstabilisants ont eu des conséquences sur l'ensemble des activités économiques. Cependant, les différents secteurs, construction, énergie et transport, n'ont pas été impactés par la crise sanitaire dans des proportions équivalentes et la reprise en 2021 ne s'est pas faite au même rythme pour chacun d'entre eux.

Cette publication fait le bilan des fluctuations constatées sur l'île, durant l'année 2020, dans les trois secteurs économiques.



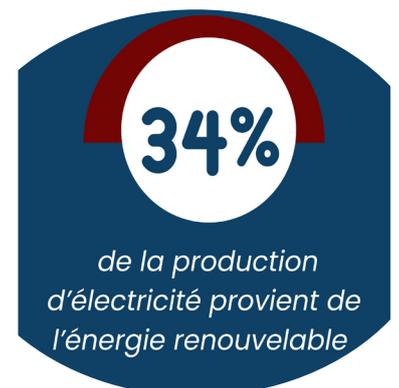
Pour en savoir plus

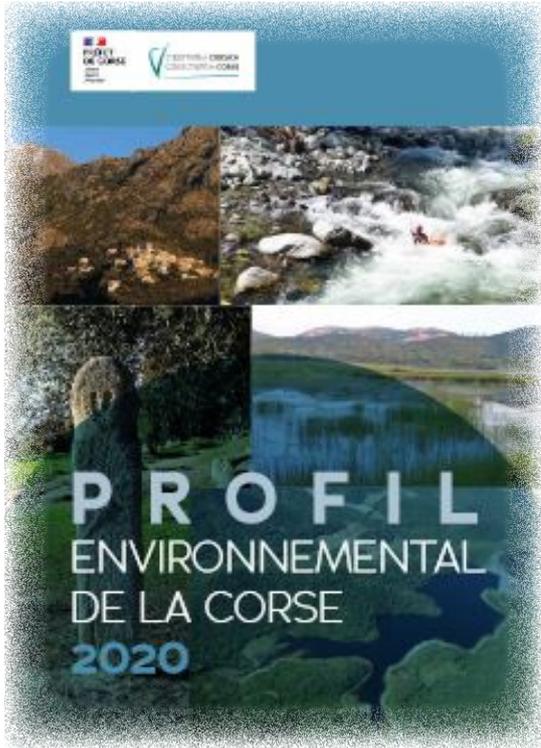
Bilan énergétique en Corse en 2021

Territoire insulaire, la Corse fait partie des Zones Non Interconnectées (ZNI) au réseau électrique métropolitain continental. La taille limitée du réseau implique une gestion spécifique en termes de production d'électricité, qui doit tenir compte des variations saisonnières et horaires de la demande. Pour les carburants, les contraintes logistiques du stockage et de l'approvisionnement par voie maritime doivent également s'adapter à la taille du territoire, à l'insularité et à l'importante fluctuation saisonnière de consommation.



Pour en savoir plus





Profil environnemental de la Corse 2020 – un travail partenarial entre la DREAL et l’Office de l’Environnement de la Corse

Le Profil environnemental constitue le cadre de référence du dispositif de suivi et d’évaluation des politiques publiques dans la région Corse. Il permet de sensibiliser les décideurs et le grand public aux grands enjeux environnementaux.

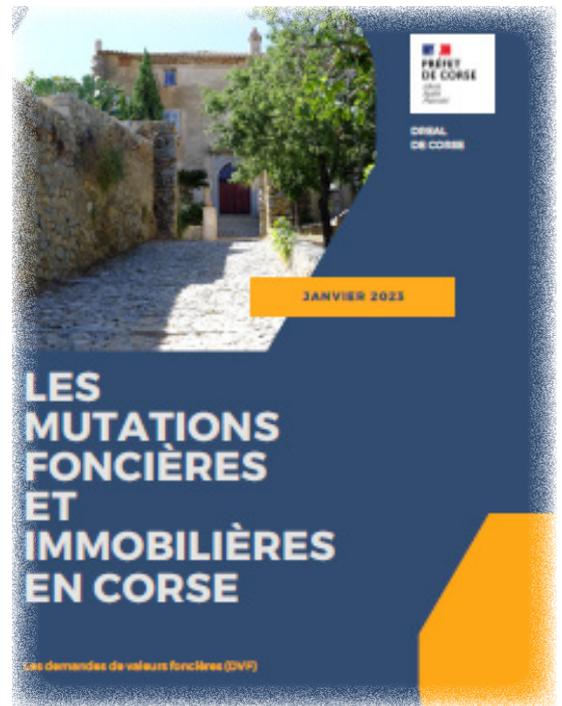
Ce document comporte un diagnostic à l’échelle régionale de l’état de l’environnement dans ses multiples dimensions suivi d’une synthèse mettant en évidence les principaux enjeux accompagnés de propositions d’actions et d’indicateurs.



Pour en savoir plus

Les mutations foncières et immobilières en Corse 2010-2020

Les données de la base des « demandes de valeurs foncières » (DVF) donnent un aperçu complet du marché immobilier et foncier sur l’île, de son évolution et de ses principales caractéristiques. L’étude du nombre de mutations montre le dynamisme du marché et l’analyse géographique permet d’identifier les zones de forte activité des marchés immobilier et foncier, en l’occurrence, l’agglomération d’Ajaccio et le Sud-Corse, ou encore l’agglomération de Bastia aussi très active, notamment sur le marché des locaux professionnels.



Pour en savoir plus



La DREAL en 12 chiffres

CONTRÔLE DU TRANSPORT DE MARCHANDISES ET DE VOYAGEURS

647 véhicules sur routes et 31 entreprises



ESPÈCES PROTÉGÉES - PROTECTION DES HABITATS - PATRIMOINE NATUREL

86 contrôles



SITES INSCRITS - CLASSÉS

16 contrôles



FONDS FRICHES

500 000€ de subventions



INSPECTIONS ICPE

150 inspections réalisées



ZONE DE GOUVERNANCE

347,70 ETPT effectif cible



LOGEMENTS SOCIAUX

Programmation de 452 logements sociaux



PISTES CYCLABLES

415 642€ du Fonds Mobilités Actives



PEI - PTIC - CPER - PAPI

25 M€ de subventions



RENOVATION ÉNERGÉTIQUE

23,9M€ pour 7156 dossiers



VEHICULES

44 réceptions à titre isolé





**PRÉFET
DE CORSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SITE INTERNET
DREAL DE CORSE**

<https://www.corse.developpement-durable.gouv.fr/>



DREAL de
CORSE